RDC – Rue Léon Théodor n°177 – 1090 Jette

NOTE DESCRIPTIVE SIAMU

La présente demande de permis d'urbanisme concerne la transformation d'un logement une chambre et son commerce attenant, se situant au rez-de-chaussée d'un immeuble à appartement sis Rue Léon Théodore n°177 à 1090 Jette, en un appartement deux chambres.

Le projet concerne une rénovation lourde de l'appartement situé au rez-de-chaussée. Il prévoit la modification et la reconstruction des annexes existantes côté jardin, ainsi que la transformation de la façade côté rue. La vitrine et la porte vitrée en simple vitrage seront supprimées et remplacées par une façade en maçonnerie conservant le même volume. Celle-ci intégrera des fenêtres en double vitrage, offrant davantage d'intimité au logement tout en s'harmonisant avec la façade existante, qui restera inchangée.

La porte d'entrée de l'immeuble, actuellement endommagée, sera remplacée par une porte en PVC de teinte blanche, afin de s'harmoniser avec le reste de la façade et de renforcer la sécurité de l'immeuble. Trois fentes à lettres seront intégrées à cette porte.

Au sein du projet, la partie commerce de 21,59* m² est affectée au logement. Les différentes annexes présentes dans la situation de fait côté jardin sont reconstruites et rationalisées.

L'entrée existante à l'appartement, située dans la cage d'escalier de l'immeuble (partie commune) est inchangée. L'entrée au commerce (accessible depuis la rue) est supprimée. La porte d'entrée de l'appartement sera remplacée par une porte EI30.

Fait à Bruxelles, le 02/09/2026

Le demandeur L'architecte